



donner la garde ma fille a son pere

Par **babacoolcool**, le **08/09/2010** à **12:50**

Bonjour,

Ma fille à 10 ans et me fait vivre l'enfer je n'en peux plus.

Son père habite a 200 kilomètres et la récupère plus que 1 wk par mois au lieu de tous les quinze jours.

je voudrai que son père récupère la garde de ma fille car là bas tout se passe bien.

Que faire ?

merci d'avance

Par **Domil**, le **08/09/2010** à **13:27**

Il faut qu'il soit d'accord déjà.

Ensuite, vous pouvez faire un accord amiable (par écrit évidemment) pour qu'il prenne sa fille tout de suite, mais vous faites une requête conjointe devant le JAF (du domicile de l'enfant) pour avoir un nouveau jugement validant votre accord.